CLASSIQUES
GARNIER

LAGOMARSINI (Claudio), « Réminiscences de l'Antiquité dans le Cycle de *Guiron le Courtois* », *in* DAL BIANCO (Massimo), VENEZIALE (Marco), WINAND (Véronique) (dir.), *Premières lectures du Cycle de Guiron le Courtois*

DOI : 10.48611/isbn.978-2-406-18115-6.p.0173

Publié sous licence CC BY 4.0

Lagomarsini (Claudio), « Réminiscences de l'Antiquité dans le Cycle de *Guiron le Courtois* »

Résumé – La construction du Cycle de *Guiron*, lequel relate des aventures datant de la jeunesse du roi Arthur voire du règne d'Uterpendragon, interroge l'idée d'Antiquité et de ce qui est "antique" pour un auteur médiéval. Sont explorés la chronologie du cycle par rapport à la fiction arthurienne, les repères historiques et géopolitiques, ainsi que les réminiscences du monde classique. Il en ressort que *Guiron* propose une vision profane et passéiste, où l'Antiquité marque l'apogée de l'histoire.

Mots-clés – Ancien français, narrative médiévale, littérature arthurienne, *Guiron le Courtois,* Antiquité, Monde classique

Keywords – Old French, Medieval Storytelling, Arthurian Literature, *Guiron le Courtois,* Antiquity, classical world

RÉMINISCENCES DE L'ANTIQUITÉ DANS LE CYCLE DE *GUIRON LE COURTOIS*

Dans les histoires littéraires, le Cycle de *Guiron le Courtois*[1] est souvent qualifié de « cycle des pères », car les romans qui le composent mettent en scène les pères (et en général les ancêtres) des héros arthuriens majeurs, tels que Lancelot, Tristan, Lac ou Érec. Une définition plus rigoureuse d'un point de vue narratologique comporterait la notion de « *prequel* », puisque les romans du cycle guironien, composés un peu avant 1240, évoquent des personnages et des faits qui se déroulent dans un univers narratif antérieur au monde fictionnel du corps central du *Lancelot-Graal*, dont la composition a été achevée vers 1230.

Il faut préciser que le retour en arrière du Cycle de *Guiron* suit une double voie : non seulement les récits de premier degré prennent place avant l'âge d'or du monde arthurien, mais on trouve au sein du texte même plusieurs récits enchâssés[2] qui ouvrent des analepses ultérieures vers le passé et remontent à des époques plus anciennes, surtout à celle du roi Uterpendragon : le scénario narratif qui fait intervenir le père d'Arthur est déjà exploité par le *Merlin*, qui, dans la construction cyclique du *Lancelot-Graal*, a été utilisé comme un préquel de la trilogie *Lancelot-Queste-Mort Artu*.

Au fur et à mesure que le lecteur pénètre dans l'univers fictionnel du Cycle de *Guiron*, il est donc amené à gérer et à distinguer plusieurs niveaux temporels : le récit de premier degré, situé sur l'arrière-plan de la Vulgate – dont le monde fictionnel est déjà très éloigné de l'époque de la composition des textes –, s'ouvre sur des récits enchâssés qui invitent à explorer un passé encore plus reculé, qui frôle l'Antiquité. La construction du Cycle de *Guiron* questionne l'idée même d'Antiquité,

1 Pour un panorama bibliographique à jour, nous renverrons aux *Prolégomènes*.

2 Voir en particulier Sophie Albert, « Échos des gloires et des hontes. À propos de quelques récits enchâssés de *Guiron le Courtois* (ms. Paris, BNF, fr. 350) », *Romania*, nº 127, 2007, p. 148-166.

c'est-à-dire la notion de ce qui serait « antique » pour un auteur (et un lecteur) du Moyen Âge tardif[3].

Je commencerai par une tentative de définir ce qu'est cette Antiquité pour les auteurs des romans en prose du XIIIe siècle ; ensuite, je chercherai à présenter certaines caractéristiques saillantes de l'Antiquité romanesque pour mettre en lumière quelques aspects de l'idéologie et de la mentalité qui sous-tendent notre ouvrage.

LA CHRONOLOGIE FICTIONNELLE DU MONDE ARTHURIEN

Partons de la chronologie fictionnelle de la Vulgate. Après son long prologue (contenant un récit situé au VIIIe siècle)[4], l'*Estoire del Saint Graal* s'ouvre sur la scène de la Crucifixion : le récit de premier degré se déroule presque entièrement au Ier siècle, alors que quelques récits enchâssés remontent à une époque légèrement antérieure et ont trait au monde romain[5]. Tout le reste du cycle se déroule entre les IVe et Ve siècles : on trouve une référence chronologique précise au début de la *Queste du Saint Graal*, qui commence 454 ans après la Passion du Christ[6].

Ferdinand Lot a consacré des calculs rigoureux à la chronologie fictionnelle du cycle[7] et a pu déterminer que Lancelot aurait été fait

3 Sur cette question, voir, plus généralement, le récent ouvrage de Francesco Montorsi, *Mémoire des Anciens. Traces littéraires de l'Antiquité aux XIIe et XIIIe siècles*, Genève, Droz, 2022.

4 Le prologue présente le récit d'un ermite qui dit avoir retrouvé et transcrit un « livret » contenant l'histoire du Graal. Au début de ce récit, l'ermite déclare : « Il avint aprés la passion Jhesucrist .VII. cens et .XVII. ans ke je, li plus pechieres des autres pecheours, me gisoie en un petit abitacle [...] » (*L'Estoire del Saint Graal*, éd. Jean-Paul Ponceau, Paris, Champion, 1997, 2 vol., § 3).

5 Voir par ex. l'épisode du pirate Foucaire (§ 305 et suivants), situé à l'époque de Pompée, « qui a chel jour estoit empereres des Roumains » (§ 306), ou l'épisode d'Hippocrate (§ 546 et suivants), qui se déroule sous le règne de l'empereur Auguste.

6 L'inscription sur le Siège Périlleux annonce : « .IIII.c anz et .LIIII. a acompliz aprés la Passion Jesucrist. Au jor de Pentecoste doit ciz sieges trover son mestre » ; quelques lignes plus tard, Lancelot confirme que « au jor d'ui doit estre ciz sieges empliz, que c'est la Pentecoste aprés les .IIII.c anz et les .LIIII. » (voir *La Quête du Saint-Graal. Roman en prose du XIIIe siècle*, éd. Fanni Bogdanow, Paris, Librairie générale française, 2006, § 6).

7 Ferdinand Lot, *Étude sur le Lancelot en prose*, Paris, Champion, 1918, chap. 3.

chevalier en 428, à dix-huit ans[8], ce qui signifie qu'il serait né en 410. Dans l'histoire réelle, il s'agit de l'année du Sac de Rome par Alaric, un évènement au retentissement extraordinaire qui fut à l'origine d'un débat historiographique et théologique, dont le produit le plus célèbre est *La Cité de Dieu* de saint Augustin. Mais cette coïncidence est peut-être totalement fortuite, étant donné que l'empire de Rome paraît en très bonne santé dans la fiction romanesque.

Dans le *Lancelot-Graal*, le règne d'Arthur commence à un moment non précisé de la seconde moitié du IVe siècle. En effet, au début du *Lancelot* en prose[9], alors que le protagoniste (né vers 410) n'est qu'un petit enfant, on dit que les rois Ban et Bohort (alliés d'Arthur) combattent contre Claudas de la Terre Deserte (vassal de l'empereur de Rome). Entre-temps, en Grande Bretagne, le roi Arthur est déjà installé sur le trône et les luttes de succession qui l'opposent aux barons de son père – dont il est question dans la *Suite Merlin* – sont terminées.

À la fin de la Vulgate, Arthur (dont l'âge n'est pas précisé ailleurs) a désormais quatre-vingt-douze ans, tandis que l'âge de Lancelot oscille dans les manuscrits entre quarante-cinq et cinquante-cinq ans[10]. D'après la chronologie interne établie par Ferdinand Lot, la *Mort Artu* se déroulerait donc vers 455 ou 465, ce qui ferait remonter la naissance du roi de Logres à entre 363 et 373.

En contradiction avec ces repères chronologiques, au début du Cycle de *Guiron*, on lit que

---

8 *Ibid.*, p. 61-62. Le calcul de Ferdinand Lot se fonde sur le raisonnement suivant : la *Queste* commence en 454, lorsque Galaad a quinze ans. Comme il est né au mois d'avril, sa conception remonterait au mois de juillet 438. Dans le *Lancelot*, il est affirmé que Lancelot est adoubé lorsqu'il a dix-huit ans, un dimanche correspondant à la Saint-Jean : en 428 cette fête tombait précisément un dimanche. Par la suite, il est raconté que, dix ans plus tard (438), Lancelot engendrera Galaad, ce qui confirme la date de la *Queste*. À propos de ces calculs, j'aurais juste un doute : puisque la Passion du Christ a eu lieu en l'an 33, l'expression « 454 ans après la Passion » utilisée au début de la *Queste* ne devrait-elle indiquer l'an 487 ? Mais il est vrai que le texte est ambigu (voir les deux passages cités à la note 6).

9 *Lancelot. Roman en prose du XIIIe siècle*, éd. Alexandre Micha, Paris-Genève, Droz, 1978-1983, 9 vol.

10 Au moment du duel judiciaire entre Gauvain et Lancelot (*La Mort du roi Arthur*, éd. David F. Hult, Paris, Le Livre de Poche, 2009, § XVII 28), on affirme que « mes sires Gauvain [a] .LXXVI. anz et li rois Artus .IIII.xx et .XII. », alors que Lancelot est « plus juenes hom que mes sires Gauvains .XXX. anz ». Toutefois, ce nombre .*XXX*. comporte des variantes dans les manuscrits (*entor XXI* ; *XXXI* ; *XXIIII*).

> Quant il [Arthur] encomença a regner ja avoit trois cent anz compliz que Nostre Seignor Jhesu Crist avoit esté mis en croiz, ne plus ne pooit mie avoir adon. (*RomMél*, I, § 3.3)

Pour l'auteur du *Roman de Méliadus*, le règne d'Arthur commencerait trois siècles après la Crucifixion : on est donc vers l'an 333. À moins d'une erreur textuelle (par exemple dans la transcription du nombre lors de la copie de l'archétype), cette date anticiperait l'époque d'Arthur aussi bien par rapport à la Vulgate que par rapport à l'*Historia regum Britanniae* : dans la chronique latine, si la date de l'intronisation d'Arthur n'est pas donnée, celle de sa succession – faisant suite à la translation du roi blessé sur l'île d'Avalon – est explicitement donnée : 542[11], c'est-à-dire deux siècles après le début du règne arthurien selon le *Méliadus*.

Une bonne partie de l'historiographie médiévale (qui ne remet pas en question l'historicité d'Arthur[12]) se conforme au cadre chronologique général ressortant de la comparaison entre l'*Historia regum Britanniae* et le *Lancelot-Graal* : dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais (composé avant 1259), les informations sur le règne arthurien sont données dans un chapitre faisant suite à la chronique de la « Peste de Justinien » (541-542)[13], alors que Martin le Polonais (mort en 1278), insère dans son *Chronicon pontificum et imperatorum* une courte notice sur Arthur dans le chapitre dédié au pape Hilaire (461-468)[14].

---

11 « *Sed et inclitus ille rex Arturus letaliter uulneratus est ; qui illinc ad sananda uulnera sua in insulam Auallonis euectus Constantino cognato suo et filio Cadoris ducis Cornubiae diadema Britanniae concessit anno ab incarnatione Domini* .DXLII. » (Geoffrey of Monmouth, *The History of the Kings of Britain. An Edition and Translation of the « De gestis Britonum »* [*« Historia Regum Britanniae »*], ed. by Michael D. Reeve, transl. by Neil Wright, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2007, § 178). Cette même date (« *anno ab incarnatione Domini quingentesimo quadragesimo secundo* ») est confirmée par la *Variant Version* : *cf.* Geoffrey of Monmouth, *Historia regum Britanniae. A Variant Version Edited from Manuscripts*, ed. by Jacob Hammer, Cambridge (Massachusetts), The Medieval Academy of America, 1951, § XI 87 (aucune variante dans l'apparat critique).

12 Voir Robert H. Fletcher, *The Arthurian Material in the Chronicles, Especially Those of Great Britain and France*, 2d edition by Roger Sh. Loomis, New York, Franklin, 1966.

13 Voir *Bibliotheca mundi seu Speculi maioris Vincentii Burgundi, praesulis Bellovacensis*, ed. opera et studio theologorum Benedictorum collegii Vedastini in alma Academia Duacensi, Douai, ex Officina typographica B. Belleri, 1624, livre XXI, ch. LXXIIII (*De Arthuro rege Britanniae*).

14 *Cf.* Martini Oppaviensis, *Chronicon pontificum et imperatorum*, éd. Ludwig Weiland, *in Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, éd. Georg Heinrich Pertz, t. XXII, Hannover, Bibl. Aulici Hahniani, 1872, p. 377-475, à la p. 419. Sur la question de la chronologie arthurienne et de sa réception au Moyen Âge, voir aussi les remarques de Richard Trachsler

Quoi qu'il en soit, pour les auteurs médiévaux et leur public, l'histoire d'Arthur, de Lancelot et du Graal se situait plusieurs siècles avant l'écriture des proses romanesques françaises. L'évocation de chevaliers, demoiselles, châteaux et tournois peut le dissimuler, mais il faut toujours se rappeler que l'ensemble des narrations arthuriennes se déroule huit à neuf-cents ans avant l'époque de la composition des romans en prose. Il convient dès lors de se demander si ce saut dans le passé était perçu comme une plongée dans « l'Antiquité » par les auteurs et par leur public, ou si, au contraire, ils étaient sensibles à la continuité entre les siècles. Autrement dit, est-ce qu'au XIIIe siècle, le public arrivait à percevoir une distinction entre le passé arthurien et ce que nous appelons aujourd'hui l'Antiquité ? Dans une certaine mesure, on se heurte ici au « paradoxe de Cléopâtre » : alors que cette reine d'Égypte (69-30 av. J.-C.) est chronologiquement plus proche de l'atterrissage sur la lune (1969) que de la construction des pyramides (*c.* 2590-2250 av. J.-C.), cette donnée nous semble contre-intuitive, car dans notre perspective, Cléopâtre et les pyramides appartiennent à l'Antiquité au sens large.

Il est difficile de faire parler les textes littéraires sur ce genre de questions, mais pour ce qui concerne au moins l'Antiquité gréco-troyenne, on peut conclure à l'existence de la perception d'une discontinuité évidente, du moins dans les romans arthuriens[15]. Dans le *Roman de Méliadus*, à un moment donné, un chevalier évoque en ces termes Hector, l'un des protagonistes de la guerre de Troie :

> Hestor, qui tel chevalier estoit, com nos meesmes savom par *les ystoires anciennes*, qui meins ne valut de son cors que vos valez, en morut et en fu ocis a grant dolor. (*RomMél*, II, § 713.20 ; nous soulignons)

En effet, la guerre de Troie, dont il était justement question dans les « histoires anciennes », a une valeur fondamentale pour la périodisation du passé. Dans un passage intéressant pour ce même discours, l'auteur de la *Mort Artu* évoque les « faits des anciens » à l'intérieur d'un

---

(*Clôtures du cycle arthurien. Étude et textes*, Genève, Droz, 1996, p. 262 et suivantes) à propos du *Myreur des Histoires* de Jean d'Outremeuse (1338-1400).

15 À propos des « pèlerinages littéraires » mettant en scène l'Antiquité dans les romans arthuriens, voir notamment Richard Trachsler, *Disjointures-conjointures. Étude sur l'interférence des matières narratives dans la littérature française du Moyen Âge*, Tübingen-Basel, Francke, 2000, p. 109-112.

monologue de Bohort, qui oppose clairement les personnages bibliques et troyens à Tristan et à sa propre époque[16] :

> « [...] se vos voliez garder es *fez des anciens*, si come es faiz des Juïfs et des Sarrazins, assez vos en porroie mostrer de cels que la veraie estoire tesmogne qui furent honi par feme. Regardez a l'estoire lo roi Davi [...]. Et aprés si repoez vooir en cele estoire meïsme que Salemons [...] renoia Deu par feme. Sansons Fortins [...] si en reçut la mort. Hector li preuz et Achilles [...] si en morurent [...] et tot ice fu fet par l'acheson d'une feme que Paris prist a force en Grece. Et *a nostre tens* meïsmes, n'a pas encore .v. ans que Tristrans [...] si en morut. »

Dans le domaine de l'histoire romaine, c'est-à-dire dans le passé proche de l'homme médiéval, il était un peu plus difficile d'indiquer des discontinuités aussi importantes[17], d'autant plus que nombre de souverains médiévaux cherchaient à revendiquer la continuité de cette histoire : c'est particulièrement évident dans les monnaies médiévales, où, en tant que souverains du Saint-Empire romain germanique, Charlemagne comme Frédéric II se font représenter à l'ancienne, en Césars.

LA SITUATION GÉOPOLITIQUE

On a évoqué ci-dessus la situation géopolitique présentée au début du *Lancelot*, où le « bloc breton » d'Arthur s'oppose au « bloc romain » de Claudas. L'auteur du *Roman de Méliadus*, lui, commence son œuvre par un aperçu historique qui reprend la *Suite Merlin* ou directement l'*Historia regum Britanniae*[18] : à l'époque dont il parle, le narrateur affirme

16 *Mort Artu*, éd. citée, § v 7. Ajoutons que dans le *Tristan* en prose, il est fait référence à l'époque de Priam pour situer durant l'Antiquité la fondation du Chastel Félon, lieu de résistance païenne aux tentatives de christianisation : voir *Le Roman de Tristan en prose*, dir. Philippe Ménard, Genève, Droz, 1987-1997, 9 vol., vol. IX, *La fin des aventures de Tristan et de Galaad*, éd. Laurence Harf-Lancner, 1997, § 44, ainsi que Trachsler, *Clôtures du cycle arthurien*, *op. cit.*, p. 193.

17 Dans les textes arthuriens, aucune allusion n'est faite aux systèmes de périodisation comportant plusieurs « âges », qui étaient en vogue dans l'historiographie médiévale. Sur ce sujet, voir Montorsi, *Mémoire des Anciens*, *op. cit.*, p. 62-67.

18 Voir *Historia regum Britanniae*, éd. Reeve citée, § 158-160. Le passage est repris presque à la lettre dans la *Suite Merlin* (voir *Les Premiers faits du roi Artur*, § 756-757, dans *Le Livre*

que tous les rois sauf Arthur paient un tribut à l'empereur de Rome, qui est encore le souverain le plus puissant du monde. À vrai dire, le narrateur souligne aussi une discontinuité : à un moment donné, dit-il, les papes ont commencé à limiter le pouvoir absolu des empereurs de Rome. Les effets de ce qui est envisagé comme un *amenuissement* et un *apeticement* de l'empire ont commencé à se manifester sous le règne de Constantin, le premier empereur chrétien :

> Et qu'en diroie ? Tuit li crystiens et presque tuit li païens rendoient a celui tens rente a l'empereor de Rome et tuit le tenoient adonc por lor seignor lyge. Trop estoit adonc chascun empereor de Rome de halte pooir et de halte valor, et si furent en si halte gloyre qu'il seignorissoient tout le monde par force et par pooir dusque tant qu'il se comencerent a encliner et a humilier et a obeïr del tout as comandement et as establyssement des papes. Des la en sus avoient il esté molt longuement seignors de tout le monde, mes despuis en ça encomença lor grant gloyre a peticier et lor halt pooir a amenuissier : puisqu'il vindrent desouz verge d'autrui ne pooient il mie corre de tel puissance com il avoient corru au comencement. Et a l'empereor Costantyn fu auques amenuissement et a chascun de ceste chose et de cest apeticement. (*RomMél*, I, § 3.6-10)

Quoi qu'il en soit, dans la perspective romanesque, au IVe siècle, l'empereur de Rome conserve un pouvoir énorme : de tous les rois et seigneurs, seul Arthur échappe en effet au payement du tribut. Cette indépendance insulaire – déclare le narrateur par la suite (*RomMél*, I, § 4.6-10) – continuera jusqu'à la prétendue conquête de l'Angleterre par Charlemagne[19].

Arrêtons-nous encore un instant sur le début du *Méliadus* : il paraît significatif que le tout premier épisode du roman ne se déroule pas en Angleterre, mais dans le palais impérial de Rome, où un lion s'échappe de sa cage et s'apprête à tuer l'empereur, avant d'être mis à mort par

---

du Graal, édition préparée par Daniel Poirion sous la direction de Philippe Walter, Paris, Gallimard, 2001-2009, 3 vol., vol. I, *Joseph d'Arimathie, Merlin, Les premiers faits du roi Arthur*, 2001). La légende avait une base historique dans le *De bello Gallico*, où il était question (§ V 22) des tributs imposés à la *Britannia* par Jules César.

19 Il s'agit d'une légende que Roger Lathuillère (*Analyse*, p. 133-134) a mise en relation avec la *Chronique* du Pseudo-Turpin, qui confond, à propos des conquêtes de Charlemagne, la *Britannia* et la *Britannia Armorica*. Les romans arthuriens en prose en conservent encore la trace : voir Trachsler, *Clôtures du cycle arthurien*, *op. cit.*, p. 192-195 (avec bibliographie).

Esclabor, un esclave oriental qui rejoindra ensuite la cour d'Arthur[20]. Le décor de ce premier épisode est, à part entière, celui d'un roman d'Antiquité. Dès les premières pages, le lecteur est donc invité à situer le récit dans l'univers narratif du monde antique.

RELIGIONS, CULTES, MYTHES

Avant de reprendre et discuter tous ces éléments, passons à un autre aspect touchant à la représentation du passé et de l'Antiquité dans la tradition arthurienne. Comme nous venons d'évoquer un esclave oriental, qualifié de « gentill home païens » (*RomMél*, I, § 5.6), concentrons-nous sur l'espace ethnique et religieux du monde arthurien. L'auteur de l'*Estoire del Saint Graal* n'avait aucun doute : avant de devenir chrétienne grâce à Joseph d'Arimathie et à ses disciples, la Grande-Bretagne était habitée par les Sarrasins et Camelot, avec sa grande mosquée[21], était la capitale de leur royaume insulaire[22] :

> [...] il [les Chrétiens] errerent tant par estranges lius et loing et pres qe il vindrent a une cité que l'en apeloit Camaalot. Cele citez estoit la plus riche cité que sarrazins eüssent en la Grant Bretaigne et estoit de si grant autorité qe li roi paien i estoient coroné et i estoit la mahomerie plus grant qu'a nule autre cité.

20 En ce qui concerne cet épisode, je me permets de renvoyer à Claudio Lagomarsini, « *Le lyon de l'empereor est eschapez*. L'inizio del *Roman de Meliadus* e il motivo del leone evaso », *Forme letterarie del Medioevo romanzo : testo, interpretazione e storia*. Atti dell'XI congresso della Società Italiana di Filologia Romanza (Catania, 22-26 septembre 2015), a cura di Antonio Pioletti e Stefano Rapisarda, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2016, p. 271-286.

21 *Cf.* l'entrée *mahomerie* dans le dictionnaire de Tobler-Lommatzsch (vol. 5, col. 783) : « *Götzentempel, Moschee* » ; le terme peut aussi désigner l'idolâtrie (« *Götzenglaube* ») ou la « religion fondée par Mahomet » (*Dictionnaire du Moyen Français*, http://zeus.atilf.fr/dmf/, *s. v. mahomerie*). En général, il est légitime de rester prudent dans l'interprétation de *mahomerie* : dans la langue médiévale, un terme apparemment marqué tel que *synagogue* « peut servir pour tout lieu de culte non chrétien », voire indiquer une mosquée (Montorsi, *Mémoire des Anciens*, *op. cit.*, p. 73 et note 11). Toutefois, il est assez clair que l'auteur de l'*Estoire del Saint Graal* utilise ce terme dans l'acception de « mosquée », comme le montre cet autre passage du roman (§ 787) : « Lors vont en la mahomerie et, quant li sarrazins ot fait porter son frere devant Mahomet, si s'ajenoillent tuit li autre paien... »

22 *Estoire del Saint Graal*, éd. citée, § 759. Sur ce sujet, voir Carol J. Chase, « Des Sarrasins à Camaalot », *Cahiers de recherches médiévales*, nº 5, 1998, p. 43-53.

La « loi sarrasine » représentée par l'auteur de l'*Estoire* est identique à celle que décrivent d'autres auteurs du Moyen Âge chrétien[23] : il s'agit d'un culte idolâtre et polythéiste, dont le panthéon est contaminé par les divinités gréco-romaines. Un Sarrasin interrogé par Joseph d'Arimathie lui explique clairement que son peuple adore quatre dieux, dont Mahomet est le premier[24] :

> « Se tu vels croire en Deu – fait Joseph, – je te ferai tot garir. » « En deu – fist li sarrazins, – croi ge bien et non pas seulement en un mes en en qatre ». « En quatre ! – fist Joseph – Sunt il donc qatre deu ? » « Oïl – fist li sarrazins – Mahomet, Tervagan, Apollin, Jupiter ; et en chascun de cez quatre croi je bien. »

Au « prophète-dieu » des Sarrasins, le narrateur de l'*Estoire* reconnaît le mérite d'avoir mis de l'ordre dans une idolâtrie animiste à l'origine très capricieuse :

> [...] mais de chele cité qui avoit non Sarras furent apielé Sarrasin, pour che ke che fu la premiere cités ou ichés gens prisent certaineté de savoir ke il aouroient et la fu controvee et establie la secte ke Sarrasin maintinrent puis juc'a la venue de Mahomet, qui fu envoiés pour aus sauver – mais il dampna soi avant et aus aprés pour sa glouternie – car devant che ke la secte fust qui establie fu en Sarras n'avoient ches gens nule certaineté d'aourer, anchois aouroient toutes les choses qui lor plaisoient, si ke che qu'il aouroient un jour n'auroient il pas a l'autre ; mais lors establirent il a aourer le soleil et la lune et les autres planetes[25].

L'auteur du *Tristan* en prose ne se conforme pas à cette interprétation du passé comportant, dans la représentation de l'idolâtrie, des éléments vaguement assimilables à l'Islam : en Grande-Bretagne, selon lui, il n'y avait que le paganisme gréco-romain et les Sarrasins ne sont pas évoqués. D'après le *Tristan*, à Norholt, en Cornouaille, on trouvait anciennement un temple d'Apollon, dont les autels étaient dédiés aux dieux Mars et Saturne[26] :

---

23 Voir en particulier Charles Pellat, « L'idée de Dieu chez les "Sarrasins" des chansons de geste », *Studia Islamica*, nº 22, 1965, p. 5-42 ; Jean-Pierre Martin, « Les Sarrasins, l'idolâtrie et l'imaginaire de l'antiquité dans les chansons de geste », *Littérature et religion au Moyen Âge et à la Renaissance*, éd. Jean-Claude Vallecalle, Lyon, Presses Universitaires, 1997, p. 27-46 ; John V. Tolan, *Saracens : Islam in the Medieval European Imagination*, New York, Columbia University Press, 2002 ; Montorsi, *Mémoire des Anciens*, *op. cit.*, chap. II.

24 *Estoire del Saint Graal*, éd. citée, § 786.

25 *Ibid.*, § 62.

26 *Le Roman de Tristan en prose*, éd. Renée L. Curtis, Cambridge, Brewer, 1985, 3 vol., § 173.

> En Cornoaille a celui temps avoit un mout viel home qui repairoit en la cité de Norholt, qui lors estoit la meillor cité de Cornoaille [...]. El temple Apolinus, qui estoit en la cité de Norholt, avoit mout autiex. Li uns estoit faiz a l'onor Jupiter, li autres a l'enor de Mars, li autres a l'enor de Saturnus, li autres a l'enor d'Apolo, qui adonc estoit apelés « dieu de science ».

Examinons maintenant le Cycle de *Guiron le Courtois*. Dans le *Roman de Guiron* se trouve un récit enchâssé[27] situé dans un passé difficile à dater et dont le protagoniste est un ancêtre de Guiron nommé Fébus, lequel a été un grand héros à l'époque de l'ancienne Grande Bretagne. Dans l'épisode en question, Fébus s'était épris d'une demoiselle qui habitait le Northumberland, une région où l'on trouvait un premier temple consacré à Jupiter (*RomGuir*, v, § 1093.15) et un second consacré à Vénus. Autour de celui-ci, au mois de mai, les païens – qui ne sont jamais appelés « Sarrasins » dans le roman[28] – tenaient des fêtes solennelles, qui comportaient des jeux, auxquels Fébus vient participer *incognito*, habillé justement en païen[29].

Le premier jeu est celui de la *palote doree*[30], où un jeune homme lance une balle d'or qu'il s'agit de rattraper en courant, alors que son adversaire cherche à le dépasser avant le troisième rattrapage :

> E cil estoit en chauces seulement et en une legiere cote de cendel et il portoit une palote doree et la gitoit devant lui si loing com il pooit et disoit q'il la giteroit trois foiz en tel mainere et trois foiz la prendroit a terre. (*RomGuir*, v, § 1110.2-4)

Évidemment, ce jeu athlétique au temple de Vénus renvoie à un imaginaire classique. Plus particulièrement, et en dépit de quelques différences

---

27 Sur cet épisode, voir les remarques d'Elena Stefanelli (« *Estes vos chevalier ?* Lo straniero tra riconoscimento e alterità nella letteratura cavalleresca », *La pratica del commento 4. Frontiere innesti migrazioni. Alterità e riconoscimento nella letteratura*, a cura di Tiziana de Rogatis, Pisa, Pacini, 2023, p. 17-38), que je remercie d'avoir partagé avec moi son texte.

28 Comme le note Stefanelli dans l'article cité à la note précédente, il est intéressant d'observer que *Febus el forte* (un *cantare* italien du XIVe siècle tiré de l'épisode du *Roman de Guiron* que nous sommes en train d'analyser) qualifie les païens de *saracini*, « Sarrasins ».

29 Un personnage anonyme (designé comme *païen*) donne à Fébus « deus robes belles et riches, fetes a la maniere e a la guide de nostre lois » (*RomGuir*, v, § 1097.20).

30 Yan Greub (que je remercie) me signale que dans l'*Ovide moralisé*, on mentionne un jeu consistant à lancer en haut une *palestre* (ou *palote/pelote* d'après quelques manuscrits) : voir *Ovide moralisé*, livre I, éd. Craig Baker *et al.*, Paris, Société des Anciens Textes Français, 2018, § I, v. 2690 (et la note correspondante : tome II, p. 397).

dans les détails du jeu, il pourrait contenir une allusion au mythe d'Hippomène[31], le jeune homme qui réussit à battre Atalante à la course grâce à trois pommes dorées qu'il laissa tomber sur le parcours, obligeant la déesse à s'arrêter pour les ramasser.

On a évoqué plus haut deux épisodes de l'*Estoire del Saint Graal* qui ont trait au monde romain : le premier concerne les exploits du pirate Foucaire, tué par Pompée ; le second raconte l'histoire d'Hippocrate, un médecin de l'époque d'Auguste trompé par une femme cruelle[32]. S'il est vrai que les deux épisodes renvoient, eux aussi, à l'imaginaire classique, ils s'avèrent tout à fait secondaires par rapport au récit de premier degré et sont insérés dans le roman en guise d'anecdotes folkloriques autonomes qui n'aident nullement à préciser les personnages du monde fictionnel arthurien mis en scène. Par contre, dans le *Roman de Guiron*, l'épisode de Fébus est essentiel à la constitution du décor de l'Antiquité. L'ancêtre de Guiron est en effet représenté comme une sorte d'Hercule de la Grande-Bretagne, ce qui donne au protagoniste du roman le sang d'un héros.

Il ne s'agit pas d'un élément isolé. Le nom de Fébus à lui seul évoque la mythologie classique[33], ce qui est souligné explicitement dans le texte. Voilà ce qu'on lit sur le parchemin que le cadavre momifié de Fébus serre dans son poing :

> « Febus ai non et bien me fu cist non donez par reison droite, qar *tout ausint com Febus done clarté a cestui monde*, ausint fui ge sanz faille clarté et lumere de toute mortel chevalerie, tant com ge poi porter espee. » (*RomGuir*, v, § 1064.13)

Des réminiscences classiques explicites se trouvent aussi dans le *Roman de Méliadus*, en particulier dans la section concernant la guerre entre le protagoniste et Arthur. Celle-ci commence lorsque Méliadus s'éprend de la reine d'Écosse et décide de l'enlever. Quand il présente son projet à un chevalier, celui-ci cherche à le dissuader en évoquant la guerre de Troie et les conséquences néfastes de l'enlèvement d'Hélène :

> « Sire, de la riche cyté qui Troye fu ja apellee, qui estoit flor de toute le monde, dont li rois Priant estoit seignor, qui estoit haut home de cest monde, vos

31 Raconté par Ovide dans les *Métamorphoses* (x, 561-707).

32 À propos du second épisode, voir notamment Mireille Séguy, « Hippocrate victime des images : à propos d'un épisode déconcertant de l'*Estoire del Saint Graal* », *Romania*, n° 119, 2001, p. 440-464.

33 *Cf.* Ovide, *Métamorphoses*, i, v. 749-778 et ii, v. 1-328.

> devroit auques sovenir : ele estoit la plus riche cyté del syecle, la plus fort et la plus puissant et redoutee sor toutes autres cytee, et por achoson d'une fame fu puis mise en feu et en flame. La cyté fu arse et destruite, li nobles, li riches Priant, le plus fort rois de tout le monde, qui fort estoit d'amis et d'avoir, en fu mort, et il et si fill autresint. Hestor, qui tel chevalier estoit, com nos meesmes savom par les ystoires ancienes, qui meins ne valut de son cors que vos valez, en morut et en fu ocis a grant dolor. » (*RomMél*, II, § 713.17-20)

Cette même comparaison sera reprise par la suite, dans les épîtres en vers que les alliés de Méliadus lui envoient. Pharamont rappelle la guerre de Troie pour dissuader Méliadus de son projet (*RomMél*, II, § 726), tandis que Claudas l'utilise pour l'encourager (§ 732). Son argumentation est la suivante : si l'on voulait comparer l'armée d'Arthur à l'armée grecque, on ne trouverait pas un Achille de leur côté, alors que l'armée troyenne a son Hector, c'est-à-dire Méliadus[34].

La comparaison est évoquée une dernière fois par Arthur lors de son discours de guerre. Il commence par rappeler la débâcle des Troyens, puis répond à l'argument de Claudas en affirmant que l'armée arthurienne a son Achille, c'est-à-dire le Bon Chevalier sans Peur (le roi d'Estrangorre), qui est aussi preux que Méliadus :

> Li Troïen, par lor orguill, encomencerent un tel fait com est or cestui. Et tout fussent il de grant force et de grant pooir, riche d'avoir et d'amis, si furent il mis au desouz au derreain et furent mort et destruit [...]. Li rois Melyadus s'en vait fiant en sa halte chevalerie. Il seul est bons de sa partie, que d'autres bons en a ja il petit, mes nos avom plusors de nostre partie qui sunt de halte bonté, qu'il ne covient mie meillors querre. Bien trovera entre les nos qui assez li donront a ffaire ! Et qu'en diroie ? S'il est dedenz com Hestor estoit dedenz Troie, nos avrom defors Achyllés, ce est bien li rois d'Estrangorre, qui ne li velt mie trop grant bien. (*RomMél*, II, § 751.4-5, 751.16-19)

L'insistance de cette comparaison fait penser à une revendication de la part de notre auteur. D'autres romanciers arthuriens – comme les auteurs de la *Mort Artu* et du *Tristan*, qui ont mis en scène des conflits issus d'un triangle amoureux – n'ont pas eu l'idée de développer un parallélisme avec Hélène, Pâris, Ménélas et la guerre de Troie. Les personnages troyens, on l'a vu plus haut, sont brièvement évoqués dans la

34 « Il n'avra pas sire Achillés, / mes nos avrom Hector dedenz, / qui sovent lor iert pres des dens » (*RomMél*, II, § 732, v. 62-64).

Mort Artu à l'intérieur d'un discours misogyne de Bohort à Guenièvre, mais la légende de Troie n'est pas reprise dans la suite du roman et n'est pas évoquée lors de la guerre entre Arthur et Lancelot[35]. Au contraire, l'auteur du *Méliadus* – qui a une excellente culture classique – a exploité la légende pour structurer une bonne partie du récit.

CONCLUSIONS

L'Antiquité à laquelle pensent les auteurs de la Vulgate renvoie surtout aux temps bibliques. L'*Estoire del Saint Graal* (avec ses pérégrinations) et le *Merlin* (avec ses prophéties) sont une sorte d'Ancien Testament par rapport à l'avènement de Galaad, évidente figure christique. La Vulgate est traversée par un mysticisme puissant, qui s'incarne dans le Graal, ainsi que dans les nombreuses manifestations divines, puis dans les clercs ou les ermites qui expliquent le sens du monde aux chevaliers, comme la glose explique la lettre biblique aux fidèles. Le discours diffère partiellement pour le *Tristan* en prose, qui ne manifeste pas un esprit religieux aussi fort que la Vulgate. Toutefois, le roman s'ouvre sur l'évocation des fils de Joseph d'Arimathie et, par la suite, Tristan prend part à la quête du Graal[36].

Le Cycle de *Guiron*, lui, est une œuvre totalement profane : il ne comporte aucune quête mystique et ne met pas en scène d'objet symbolique correspondant au Graal. Par conséquent, son imaginaire est très différent de celui des cycles romanesques précédents et ses auteurs doivent chercher leurs symboles et leurs exemples dans une autre sphère. Comme on l'a vu, le monde fictionnel du Cycle de *Guiron* s'insère dans une Antiquité au sens large.

---

35 Il faut également remarquer que la légende troyenne était évoquée dans le *Perceval* en prose : à propos du passage en question, voir Trachsler, *Clôtures du cycle arthurien*, *op. cit.*, p. 49-50.

36 Voir notamment Colette-Anne Van Coolput, « La "préhistoire arthurienne" : quelques réflexions à propos de la première partie du *Tristan en prose* », *Les Lettres Romanes*, nº 38, 1984, p. 275-282 ; Colette-Anne Van Coolput, *Aventures querant et le sens du monde. Aspects de la réception productive des premiers romans du Graal cycliques dans le « Tristan en prose »*, Leuven, Leuven University Press, 1986.

D'après la Vulgate, avant l'Évangélisation, l'Angleterre était une région sauvage, peuplée de Sarrasins qui adoraient quatre dieux, dont le premier était le prophète Mahomet. Les auteurs (surtout celui de l'*Estoire*) soulignent à plusieurs reprises la corruption et les vices de ce monde peuplé de mécréants idolâtres. Un monde que Joseph d'Arimathie et son fils Josephé cherchent justement à convertir.

Dans le Cycle de *Guiron*, l'image de l'Antiquité ne comporte pas de vision négative du point de vue culturel. L'Angleterre de Fébus, ancêtre de Guiron, est peuplée de païens qui adorent les divinités romaines, mais cela n'est pas envisagé comme un élément négatif et il n'est jamais question d'évangélisation dans le cycle. Au début de son récit, l'auteur du *Méliadus* souligne une forte continuité entre l'empire romain et le royaume arthurien via l'épisode de l'esclave Esclabor, qui, une fois arrivé d'Orient, migre de la cour de Rome à celle d'Arthur. Il est également significatif que, lorsqu'il présente sa synthèse de l'histoire romaine, l'auteur du *Méliadus* remarque le rôle des papes dans l'affaiblissement de l'empire de Rome. Il ajoute que la faiblesse des empereurs est devenue évidente à partir de Constantin, c'est-à-dire suite à la christianisation de l'empire. Si l'auteur ne porte pas de jugement explicitement négatif sur ce processus, il semble néanmoins regarder avec une certaine bienveillance vers le passé préchrétien. Enfin, il faut aussi observer que le fils de Lancelot, Galaad, est un chevalier saint, l'élu de l'aventure du Graal, qui représente le sommet de la parabole arthurienne ; au contraire, le fils de Guiron, Calinan, est un chevalier pervers et cruel[37]. À ce titre, le roman raconte la dégénérescence de l'histoire de la chevalerie.

Ces éléments paraissent cohérents avec deux visions de l'histoire tout à fait opposées : *Guiron*, le cycle des pères et des anciens chevaliers, encourage une vision passéiste, où l'Antiquité a représenté l'apogée de l'histoire. Le *Lancelot-Graal* et le *Tristan* soutiennent une perspective chrétienne, dont le point principal consiste dans le fait que l'Antiquité n'a pas bénéficié de la Révélation. Cela ne signifie pas que le *Lancelot-Graal* promeuve une idée totalement positive de l'histoire. D'ailleurs, la Vulgate (ainsi que l'histoire biblique) se termine par l'Apocalypse,

37 « […] de haute chevalerie resembla il bien a son pere e fu plus fort qe autre chevalier, ne de joster ne trouva il sun pareill, mes de felenie e de cruelté ot il plus en lui q'il ne couvenist a nul chevalier. Ce fu la chose qi molt abeissa sa renomee. Cil chevalier fu apelez Calinanz li Noir » (*RomGuir*, v, § 1224.12-13).

qui pour le monde arthurien correspond à la *Mort Artu*. Mais le Cycle de *Guiron*, lui, ne se termine pas : dans ses dernières pages, les grands chevaliers du passé sont emprisonnés et l'auteur les abandonne[38]. Voilà une manière inattendue, mais éloquente, de terminer un récit.

Claudio Lagomarsini
Università di Siena

38 La question textuelle relative à la fin du *Roman de Guiron* (second volet du cycle) est complexe : E. Stefanelli avance l'hypothèse que « *la chiusura del romanzo fosse stata prevista con l'imprigionamento del suo protagonista al § 1383 e, solo in seconda battuta, siano stati addizionati i paragrafi della cornice* [§ 1384-1401] » (*RomGuir*, v, p. 35). Cette précision ne change pas beaucoup la substance de notre observation : si les pages finales font partie d'un ajout au roman originel (qui se conclurait au § 1383), l'auteur aurait quand même terminé son roman d'une manière brusque, en laissant son protagoniste en prison.